

CAVAIGNAC

Culminant à 193 mètres d'altitude ce village est situé à 56 kilomètres, au Nord-ouest, d'ORLEANSVILLE (son chef lieu départemental) et au Sud-ouest de MONTENOTTE à 11 kilomètres.

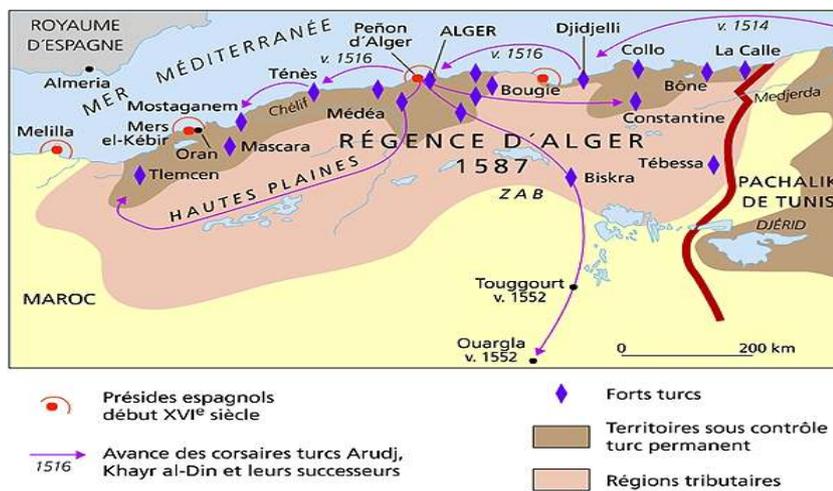


Climat méditerranéen avec été chaud.

HISTOIRE

Présence turque  1515 - 1830

Au début du XIXe siècle, les régences ottomanes d'ALGER et de TUNIS sont découpées en régions avec à leur tête des deys ou beys. Elles sont administrées (fort mal) par des fonctionnaires turcs, appelés *aghas* ou *bachagas*. Seule la perception de l'impôt primait.



Quand les Français débarquent en 1830 et chassent les Turcs d'ALGER, beaucoup de chefs locaux prennent les armes, révoltés par cette incursion chrétienne en terre d'islam. Parmi eux Mahieddine, le père d'ABB-EL-KADER. Il proclame le « *ihad* », autrement dit la guerre sainte, et convoque en 1832 à LA-GUETNA les chefs de sa région. Par ses talents d'orateur, son énergie et son charisme, son fils affirme d'emblée son autorité. Il est élu « émir », c'est-à-dire chef des armées, sultan et Commandeur des Croyants ! D'autres l'appelleront, plus tard, *le sultan coupeur de têtes*.

Très vite, il soumet sa région, l'Ouest de l'Algérie, à l'exception des villes d'ORAN et TLEMCEN, ottomanes, et des villes côtières de MOSTAGANEM, BOUGIE et MAZAGRAN, aux mains des Français.

Le 26 février 1834, le général DESMICHELIS signe un traité par lequel il reconnaît l'autorité de l'émir sur la région d'ORAN. A ce moment-là, le gouvernement français n'a en effet aucune envie de s'aventurer dans l'arrière-pays ni de soumettre celui-ci. LOUIS-PHILIPPE 1er se contente d'instituer le 22 juillet 1834 un gouvernement général pour les « *possessions françaises du Nord de l'Afrique* », sans plus de précision. Les Français, qui comptent sur ABD-EL-KADER pour pacifier l'arrière-pays, l'aident à constituer son armée : 2 000 cavaliers, 8 000 fantassins avec fusils modernes à baïonnette, 250 artilleurs...



DESMICHELIS Louis, Alexis (1779/1845)

https://fr.wikipedia.org/wiki/Louis_Alexis_Desmichels



LOUIS-PHILIPPE 1^{er} (1773/1850)

https://fr.wikipedia.org/wiki/Camille_Alphonse_Trezel



TREZEL Camille, Alphonse (1780/1860)

Mais le général DESMICHELIS, dont la politique est contestée à Paris, est remplacé par le général TREZEL, moins conciliant. Le 28 juin 1835, une armée française s'étant aventurée loin de ses bases, elle est proprement décimée par les troupes de l'émir dans les marais de LA-MACTA. Le général Thomas BUGEAUD débarque alors en renfort avec trois régiments. Simplement soucieux de sécuriser les implantations côtières, il lui inflige une sévère défaite sur les bords de l'oued Sikkak, le 6 juillet 1836. ABD-EL-KADER se résout à signer avec son adversaire le traité de la TAFNA, le 30 mai 1837. Le général BUGEAUD, considérant son travail achevé, regagne la France en déplorant une « *possession onéreuse dont la nation serait bien aise d'être débarrassée* ».



BUGEAUD Thomas Robert (1784/1849)

https://fr.wikipedia.org/wiki/Thomas_Robert_Bugeaud



ABD-EL-KADER (1808/1883)

https://fr.wikipedia.org/wiki/Abdelkader_ibn_Muhieddine

ABD-EL-KADER profite du répit accordé par le traité pour consolider son État. Il établit sa capitale à TAKDEMT. Il instaure sa propre administration et lève un impôt. Le 12 janvier 1839, il s'empare d'AÏN-MAHDI, siège d'une puissante confrérie hostile. Il fait égorger aussi une bonne partie des membres de la tribu des BEN-ZETOUN, fidèle aux Français. Bientôt les deux tiers de l'Algérie lui obéissent. Il n'attend plus que l'occasion de reprendre la guerre contre les Français.

Le 28 octobre 1839, le duc d'Orléans, fils du roi LOUIS-PHILIPPE, s'engage dans le défilé des « Portes de fer » afin d'établir une liaison entre Alger et Constantine. ABD-EL-KADER dénonce cette intrusion sur son territoire et en prend prétexte pour annoncer le 18 novembre 1839 la reprise de la guerre au général BUGEAUD, de retour en Algérie. Sans attendre, ses troupes ravagent la plaine de la Mitidja, autour d'Alger, où déjà commencent à s'installer des colons français. L'alarme est rude pour les Français qui ripostent avec énergie.



Une partie de la population algérienne, éprouvée par la répression mais aussi par la sécheresse et le choléra, renonce à la résistance. L'émir ABD-EL-KADER tient bon face aux épreuves. Il réprime les séditions et massacre comme il convient les tribus qui le lâchent. Soucieux d'éviter un combat frontal avec les Français, il harcèle ceux-ci et les surprend en misant sur la mobilité. Parcourant le pays à marches forcées, il n'est jamais là où on le croit. Pour le ravitaillement de ses hommes et de ses chevaux, l'émir s'assure partout des réserves, des silos et des greniers bien remplis.

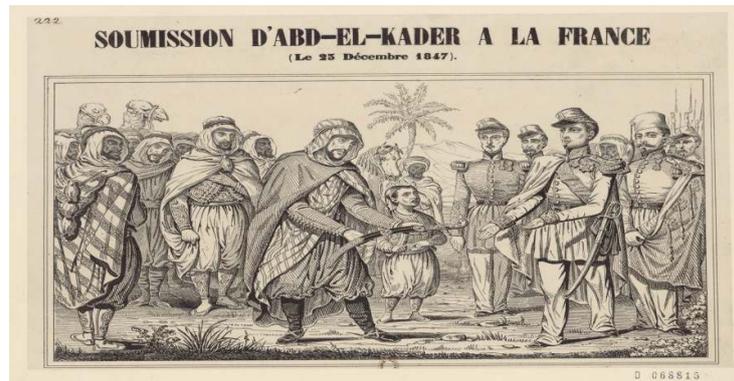
La guerre devient totale. Le gouvernement français convient avec les militaires qu'il n'y a plus d'autre alternative que de soumettre toute l'Algérie ou de la quitter. Le général BUGEAUD devient gouverneur général de l'Algérie le 22 février 1841 avec les pleins pouvoirs et une armée de 100 000 hommes. Confronté à ce qu'il appelle une « *Vendée musulmane* », il va appliquer la même tactique que les Républicains dans l'Ouest de la France une génération plus tôt : la terre brûlée ! Il renonce à poursuivre ABD-EL-KADER mais affame méthodiquement ses troupes en détruisant les villages insoumis, en brûlant les récoltes, les silos et les greniers et en regroupant femmes et enfants.

Dès l'automne 1841, les principales villes du pays sont aux mains des Français, y compris TAKDEMT, capitale de l'émir. BUGEAUD occupe aussi la frontière du Maroc afin de couper ABD-EL-KADER de ses bases arrière. L'émir se déplace avec ses soldats mais aussi avec de nombreux collaborateurs, avec des artisans et des serviteurs indispensables à l'exercice de son autorité, avec les familles des uns et des autres. Tout ce beau monde constitue la « *smala* », un immense camp de toile itinérant, qui s'étire sur plusieurs kilomètres.



16 mai 1843 à TAGUIN

Le 16 mai 1843, profitant de ce qu'ABD-EL-KADER patrouille à quelque distance avec ses hommes, le duc d'Aumale, fils du roi Louis-Philippe, surgit au cœur de la smala désarmée et s'en empare. Le butin est énorme, incluant les manuscrits de l'émir. La mère et la femme de ce dernier manquent d'être elles-mêmes capturées... Ce coup d'éclat, bien que sans valeur stratégique, a un énorme retentissement en France. Harcelé, l'émir se réfugie au Maroc avec son dernier carré de fidèles mais le sultan marocain est bientôt contraint par les Français de lui retirer son soutien.



ABD-EL-KADER, épuisé et isolé, se rend le 23 décembre 1847 aux généraux de LAMORICIERE et CAVAIGNAC.

Dès lors la colonisation française en Algérie s'établit progressivement.

A l'Est, les deux massifs de Kabylie coupés par la vallée du Sahel ;
 A l'Ouest, les deux massifs de l'Ouarsenis et du Dahra, séparés par la vallée du Chélif ;
 L'un et l'autre bloc isole également la plaine centrale d'ALGER.



Malgré l'intérêt qu'avaient ALGER et ORAN à pouvoir librement communiquer par l'intérieur, la vallée du Chélif ; de même que la vallée du Sahel, ne fut que tardivement et incomplètement occupée par la colonisation ; deux causes provoquèrent ce retard :

- d'une part, l'insoumission de l'Ouarsenis et du Dahra ;
- d'autre part, l'insalubrité de la vallée même, étroit couloir étouffé par les deux masses montagneuses du Nord et du Sud.

Le Dahra et l'Ouarsenis, moins longtemps rebelles à la domination française que les deux kabylies, ont été, cependant, moins entamés jusqu'ici par la colonisation européenne ; aussi bien l'absence de riches vallées comme celle du SEBAOU, de riches bassins comme celui de MILA, n'a-t-elle pu que retarder la pénétration de l'élément colonisateur.



Le DAHRA

Dans le DAHRA, quelques points voisins de la côte furent seuls colonisés jusqu'en 1871.

En 1841 ; CHERCHELL et en 1843, TENES avaient reçus des colons agricoles. En 1848, l'on créa, près de TENES, MONTENOTTE ; près de CHERCHELL, ZURICH et NOVI. Depuis 1871, le massif a été attaqué de différents côtés :

-Au Sud de CHERCHELL, MARCEAU date de 1881 ;

-Sur la côte entre CHERCHELL et TENES, FONTAINE-DU-GENIE date de 1880 ; VILLEBOURG de 1881 ; DUPLEIX de 1896 -De TENES à ORLEANSVILLE, une route perçant le centre du DAHRA fut jalonnée par la création, en 1877, de WARNIER ; en 1878, des TROIS-PALMIERS et en 1880 de **CAVAIGNAC** et en 1881 de **KHALLOUL**.

AVIS de fondation du village de CAVAIGNAC en 1879

EXPROPRIATION pour cause d'utilité publique avec prise de possession d'urgence :
AVIS du 8 juillet 1879

« Le Préfet du département d'ALGER informe les intéressés que l'ouverture de l'enquête relative à l'expropriation des terrains tombant dans le périmètre du village de CAVAIGNAC, primitivement fixée au 13 juillet courant, suivant avis du même mois, est reportée au 1^{er} août prochain.

En conséquence, conformément aux dispositions de l'article 2 du décret du 11 juin 1858, les propriétaires et autres intéressés sont admis, pendant dix jours, du 1^{er} au 10 août prochain inclus, à consigner leurs observations ou réclamations sur un registre ouvert à cet effet, à la Mairie de la Commune mixte de TENES, où les plans des lieux est déposé.

La présente sera affichée à ALGER, BLIDA, ORLEANSVILLE, MONTENOTTE et TENES.

Il sera, en outre, inséré au *MOBACHER* » (ndlr : *Journal local*).



ETAT NOMINATIF D'AFFECTATION DES PREMIERS LOTS :

BARGUES Pierre ; BERNAIS Pierre ; Vve CHAPELLE ; CHAUVIN Jean ; COUTURIER Pierre ; FRANCOIS Adolphe ; GASSIER Auguste ; HERAUD Auguste ; LAVILLE Paul ; OUBIDAT André ; PASHON Aloys ; PUEL J. Pierre ; PURNIER Emilien ; PY Pierre ; RHEM Jean ;



Mairie de Cavaignac avec le 22^e RI

CAVAIGNAC (*Source Anom*) : Centre de population créé par arrêté du 10 novembre 1879 au lieu dit BENI-MADOUN, érigé en commune de plein exercice par décret du 11 septembre 1886 avec une annexe :

-**KHALLOUL** : Centre de population créé par arrêté du 20 janvier 1881 (expropriation de terrains) dans la commune mixte TENES. Il est rattaché à la commune de plein exercice de CAVAIGNAC lors de sa constitution par arrêté du 11 septembre 1886.

Ce nom pour honorer la mémoire de Louis Eugène CAVAIGNAC, connu sous le nom de Général CAVAIGNAC. Polytechnicien, homme d'Etat français, Gouverneur d'Algérie (1848) puis Président du Conseil des Ministres chargé du pouvoir exécutif durant l'année 1848. Il fut aussi un illustre combattant en Algérie mais ses méthodes expéditives furent décriées en son temps



(1802/1857)

« Je sacrifierais tout à la République, même mon honneur. »

Cette phrase que CAVAIGNAC prononça un jour à la tribune dépeint le républicain intègre que fut ce fils de conventionnel régicide.

En Algérie en 1832 dans l'Armée d'Afrique où il se signala lors de plusieurs expéditions périlleuses. Après le succès de l'expédition de MASCARA, à laquelle le capitaine CAVAIGNAC avait pris part, le maréchal CLAUZEL, songeant à rentrer à ORAN, voulut laisser une garnison française à TLEMENEN qu'il occupait à l'extrémité Ouest de l'Algérie, à une distance considérable de tous secours, au milieu du territoire tenu par l'ennemi. CAVAIGNAC fut désigné en janvier 1836. On lui adjoint 500 hommes, avec le titre de chef de bataillon provisoire.

Il résista pendant quinze mois dans le Méchouar de TLEMENEN à tous les efforts d'ABD-EL-KADER. Il repoussa les attaques réitérées de nombreuses troupes et il s'approvisionna par des raids chez les tribus voisines. Enfin, il fut relevé en mai 1837 et, le 4 avril suivant, le grade de chef de bataillon lui fut conféré à la sollicitation du Maréchal BUGEAUD. Le commandant CAVAIGNAC quitta bientôt l'Afrique et revint en France où l'appelaient de graves intérêts et où il fut retenu quelque temps par des problèmes de santé.

A peine rétabli, il retourna à ALGER où il fut de nouveau abandonné avec son bataillon dans CHERCHELL, ainsi exposé à des dangers plus grands et plus continus qu'à TLEMENEN. Il s'en tira avec grande gloire et une blessure grave (1840). Blessé de nouveau devant MILIANA, il fut nommé colonel de zouaves et continua à servir la France par ses faits d'armes. Il inaugure, le 11 juin 1844, la pratique des enfumades : plusieurs centaines de Sbéhas sont asphyxiés dans les grottes où ils se sont réfugiés. Il prendra part la même année à la bataille d'ISLY, où il commanda l'avant-garde. On lui accorda enfin, en 1844, le titre de Maréchal de camp.

Le Général IBOS dans son livre *Le général CAVAIGNAC, un dictateur républicain*, mentionne :

« On ne faisait pas de prisonniers pour des échanges éventuels, car les Bédouins se souciaient peu de la ribaoudaille, des « meskines » qu'on leur aurait rendus ; ils n'auraient accepté d'échanges qu'en faveur de chefs, mais, ainsi que le remarquait CAVAIGNAC, « les chefs se font tuer et ne se laissent pas empoigner ». Certains du sort qui leur était réservé, nos soldats s'en vengeaient à l'avance et ils se montraient aussi impitoyables que leurs ennemis ».

Cliquez SVP sur ce lien : https://www.persee.fr/doc/outr_0399-1377_1931_num_19_81_1060_t1_0325_0000_2

CAVAIGNAC en 1900 - Auteur M. Edgar SCOTTI – (Source site TENES)

CAVAIGNAC avait sa gare sur la ligne P.L.M d'ORLEANSVILLE à TENES avec, dans chaque sens, deux trains mixtes voyageurs – marchandises, par jour. Au départ d'ORLEANSVILLE, ces trains marquaient un arrêt dans chacune des gares suivantes : WARNIER, LES HEUMIS, ANCER-EN-N'HACE, MONTENOTTE, TENES, terminus. Plusieurs courriers hippomobiles reliaient CAVAIGNAC à TENES et MONTENOTTE.

Administration municipale en 1900

Au début du 20^{ème} siècle, à CAVAIGNAC, la population de 2 501 personnes était composée, en majeure partie, de fellahs du douar des BENI-TAMOU et du hameau de KHALLOUL, prévu pour accueillir 19 feux. Le village avait une école mixte.

Maire de CAVAIGNAC et Conseiller général du canton de TENES : M. Philibert LAUPRÊTRE ; adjoint : M. Louis COUTURIER ; secrétaire : M. Charles JACOTEY ; garde-champêtre : M. Casimir GALAUP ; médecin de colonisation : Docteur SAVIGNE, résidant à TENES ; institutrices : Mlle MARGUERITE à l'école mixte, Mme BOY à KHALLOUL ; Poste et télégraphe : M. FABRY, facteur-receveur.

Société musicale de CAVAIGNAC : M. Abel ETIENNE ; expert de la lutte phylloxérique : M. Gustave ALLEMAND à KHALLOUL.



Artisans et Commerçants en 1900

Situé sur une voie de pénétration du Sud et de la grande cité d'ORLEANSVILLE, la vie quotidienne des habitants de CAVAIGNAC était rythmée par le passage des trains et par son marché hebdomadaire du dimanche.

Aubergiste : MM. Emile BOISSON et Victor RAUD ; épicier : M. Emile BOISSON ; coiffeur : M. Jean TRANCHAND ; forgeron : M. TRANCHAND ; menuisiers : MM. LONJON et Victor RAUD ; maçon : M. PERSOHN.

Agriculteurs viticulteurs en 1900

Après l'échec de la céréaliculture, dont les médiocres rendements causèrent la ruine des premiers agriculteurs, plusieurs tentatives d'introduction de nouveaux élevages portèrent, en 1898, sur celui du chameau, puis sur un essai d'acclimatation du zébu. Vers 1900, l'élevage du mouton « Mérinos » fut tenté sans succès. Par la suite des résultats plus encourageants furent obtenus avec des ovins du pays.

Dès 1862, LAPASSET s'extasiait sur la qualité des produits de la vigne. A la fin du 19^{ème} siècle, il y avait quelques vignobles d'importance à LITRE, DUPERRE, INKERMANN et même à CARNOT, où la vigne couvrait 180 hectares en 1895. Bien que les sols soient particulièrement favorables à la viticulture, le vignoble de CAVAIGNAC se limitait encore, en 1900 à 96 ha, donnant 1532 hectolitres, soit 16 hectos à l'hectare. Situé dans le DAHRA oriental, le vignoble de CAVAIGNAC donnait, par la suite, un vin doté d'un tirage en alcool voisin de 12 à 13°, avec un rendement de 45 à 50 hectos à l'hectare dans les meilleures années. La température élevée, avec une pluviométrie suffisante, étaient particulièrement favorable aux Carignan, Cinsault, Grenache et Mourvèdre.

Parmi ces premiers viticulteurs, citons : MM. BARGUES, COUTURIER, EYSSAUTIER, Alfred ETIENNE, Edmond ETIENNE, GADAY, HERZOG, LAMARQUE, LAVILLE, LAJEUNE, LAUPRÊTRE, RAUD, RIGOLOT, ROUGIER, Jacques SAIN. La création de ce vignoble coïncida avec la crise phylloxérique. A cet effet, un expert, M. Georges LALLEMAND, était en résidence à KHALLOUL.

Ce vignoble fut, par la suite, plus connu par ses caves de PAUL-ROBERT et de RABELAIS dont les bouteilles s'ornaient de la fameuse étiquette « *oncques n'en bu jamais comme iceluy* ».

Le transport des vins vers la métropole via ALGER, se faisait par voie ferrée d'ORLEANSVILLE jusqu'au port de TENES où ils étaient embarqués sur de petits caboteurs » [Fin de citation de M. SCOTTI].

CAVAIGNAC : 1931 inauguration de la cave coopérative.

Le village de CAVAIGNAC a été bâti dans un entonnoir creusé par le torrent de l'oued ALLALAH.

Le 25 août 1922 une violente secousse sismique de 9 à 10 sur l'échelle internationale, détruisit CAVAIGNAC. Sa région ne fut pas épargnée par le séisme de 1934.

Les séismes à travers les âges dans la vallée du Chélif :

Des séismes d'intensité significative et d'empreintes évidentes sur le paysage et la population de la vallée du Chélif ont été relevés ces dernières décennies :

- 23 /11/ 1853 , vallée du Chélif
- 17 /08/ 1868 , vallée du Chélif
- 02 /06/ 1905 , WARNIER
- 25 /08/ 1922 , CAVAIGNAC
- 19 /11/ 1922 , EL-ATTAF
- 24 /08/ 1928 , vallée du Chélif
- 07 /09/ 1934 , CARNOT
- 09 /09/1954 , ORLEANSVILLE



La faille de TENES - CAVAIGNAC (Oued Allalah)

Celle-ci se trouve près de la région de TENES et suit une direction Nord-est –Sud-ouest. Cette structure est un anticlinal faillé complexe, avec un flanc sud raide. Des reconnaissances transversales à cette structure, effectuées au cours de cette étude, ont confirmé l'interprétation d'anticlinal et ont montré que le pli est brisé par une zone de failles chevauchantes à pendage nord-ouest. Ces chevauchements affleurent en plusieurs endroits le long de la charnière du pli. Ils ont une direction parallèle au pli, un pendage de direction Nord-ouest et présentent des miroirs ondulés. La direction moyenne des stries est approximativement perpendiculaire à la direction de l'anticlinal. A 2 km à l'Ouest de CAVAIGNAC, les failles permettent le charriage de roches métamorphiques sur des grès néogènes.

Un âge inférieur à 100 000 ans est établi pour cette fracturation à partir des relations le long des failles secondaires observées dans l'Oued Allalah, à environ 2 km au Nord du village de MONTENOTTE. En effet, près de l'extrémité Sud de ces failles, le substratum néogène est recouvert par une terrasse alluviale présentant un sol gris faiblement développé, ce qui laisse supposer que les dépôts de la terrasse sont âgés de moins de 100 000 ans. Une faille croise le contact entre cette terrasse et le rocher sous-jacent et abaisse ce contact d'approximativement 60 cm vers le Nord. Ces observations sont cohérentes avec l'hypothèse que le séisme de TENES du 25 août 1922 s'est déclenché sur la structure d'Oued Allalah. [Source : A. Yelles-Chaouche et al., C. R. Geoscience 338 (2006)]

Auteur : Docteur F QUESNOY, médecin inspecteur du Service de Santé des Armées (source Gallica)

Extrait : « Il est souvent fait reproches au Colonel CAVAIGNAC d'avoir délibérément asphyxié des centaines de personnes réfugiées dans une grotte du Dahra.

Un souvenir historique et explicatif de cet événement trouve ici sa place :

« Le colonel CAVAIGNAC commandait la subdivision d'ORLEANSVILLE, plusieurs révoltes se produisirent, surtout chez les SBEAH, puissante tribu du Dahra. Elle avait déjà reconnu notre autorité ; mais, comme il arrive toujours, il y avait des dissidents, des fanatiques qui ne voulaient à aucun prix paraître accepter l'autorité pour se donner aux yeux de leurs frères, un caractère de supériorité et de courage. Ces fractions avaient continué les hostilités contre nous et contre les tribus soumises ; elles trouvaient un refuge dans les grottes vastes, profondes, nombreuses, d'un accès extrêmement difficile, qui existent dans les montagnes. Surprises quelquefois dans les vallées, elles

demandaient l'aman, mais elles reprenaient les hostilités dès qu'elles en trouvaient l'occasion. Bien des fois pareille chose était arrivée. Enfin le colonel CAVAIGNAC, pour en finir, résolut de marcher contre ceux dont il avait le plus à se plaindre : c'étaient les SBEAH. Prévenus à temps, les SBEAH abandonnèrent le pays découvert et se réfugièrent dans leurs grottes où le colonel les fit bloquer après leur avoir toutefois proposé de bonnes conditions, s'ils voulaient se rendre ; mais au lieu de reconnaître la générosité de ces procédés ils reçurent à coups de fusil nos parlementaires.



« Depuis 24 heures nous étions sur place et on n'avait encore adopté aucun moyen d'attaque, quand nous aperçûmes un drapeau blanc à l'entrée d'une grotte ; nous crûmes à une soumission tardive et DE- JOUVANCOURT, capitaine au 3^e bataillon de chasseurs à pied, demanda au colonel la permission d'aller parlementer avec l'ennemi.

« Pour vaincre les hésitations du Colonel CAVAIGNAC qui connaissait la mauvaise foi arabe, DE-JOUVANCOURT fit beaucoup d'instance et obtint la permission demandée. Avec un sergent de zouaves et trois soldats, la capitaine s'avance plein de confiance et arrive à l'entrée des grottes. Tout le monde suivait son mouvement, et chacun fut douloureusement ébranlé lorsqu'à la place du drapeau blanc on vit un nuage de fumée : plusieurs détonations venaient de retentir et le malheureux DE-JOUVANCOURT et ses compagnons tombaient frappés de plusieurs balles. A ce spectacle il n'y eut qu'un cri d'indignation et le colonel donna l'ordre d'agir contre les assassins. Aussitôt on coupe des broussailles, on fait des fagots, qu'on descend au moyen de cordes devant l'entrée de ces grottes, et on y met le feu.

« La fumée pénètre dans les cavernes ; quelques instants après nous entendons des cris de désespoir, un petit nombre d'Arabes s'élançant hors des grottes à travers les fagots enflammés et demandent grâce. Les cadavres du malheureux DE- JOUVANCOURT et de ses compagnons étaient là et demandaient vengeance, et pourtant le colonel qui aurait pu se montrer impitoyable empêcha de tirer sur ces misérables et fit éteindre le feu. La population sortit des grottes à l'exception d'une cinquantaine d'individus asphyxiés et le colonel leur accorda l'aman. Elle promit par mille serments d'être fidèle à ses engagements, mais nous verrons qu'elle ne tint pas parole et que l'on fut obligé de recourir au même moyen dans une circonstance analogue.



« C'était en 1845, le maréchal BUGEAUD, après avoir dirigé les opérations militaires dans le Dahra et le haut Chélif, avait laissé au colonel PELISSIER et à MM. REVEU et SAINT-ARNAUD le soin de désarmer les tribus du Dahra. C'était vers Ouled RIAH que ces commandants de colonne devaient d'abord se diriger et s'y rencontrer à jour fixe. Le territoire de cette tribu forme comme un labyrinthe coupé de mille façons par des rochers, des montagnes, des précipices, au milieu desquels se trouvent des grottes semblables à celles des SBEAH et d'un accès plus difficile encore. Ces grottes règnent dans deux montagnes en quelque sorte isolées du système général et unies entre elles par un massif de rochers qu'on nomme El-Kantara (le pont) ; le colonel PELISSIER, arrivé le premier sur les lieux, se présenta devant les grottes où les Ouled RIAH s'étaient réfugiés selon leur habitude, et

leur fit faire des propositions de soumission, leur promettant de bonnes conditions ; nos envoyés furent reçus à coups de fusil ; il ne restait à employer que les moyens de rigueur : il ne fallait pas penser au blocus, les Arabes étant fort bien approvisionnés en vivres et en eau, et en nous immobilisant nous nous serions amoindris et nous aurions compromis l'exécution des plans généraux dont l'action sur les Ouled RIAH n'était qu'un épisode. Les grottes furent serrées de plus près et les Arabes avertis que le feu serait allumé devant les grottes s'ils n'acceptaient pas nos conditions ; ces menaces ne servirent qu'à exaspérer ces fanatiques qui ne répondaient que par des coups de fusil des fagots avaient été descendus à l'entrée de grottes, on y mit le feu en se tant prêt à l'éteindre à la première demande, rien ne se produisit. A l'intérieur, la lutte était engagée entre les fanatiques qui résistaient et ceux qui désiraient se soumettre. Un Kabyle parvint à s'échapper et arriva jusqu'à nous ; le colonel lui promit la vie sauve pour tout le monde, mais sous condition : les Arabes refusèrent. Le feu allait grandissant, l'air raréfié dans les grottes préparait l'asphyxie qui fit surtout la cause de la mort du plus grand nombre, et quand le feu fut éteint et qu'on pu pénétrer dans les grottes on compta 500 cadavres ; parmi ces malheureux fanatisés 200 environ furent secourus aussitôt et rendus à la vie. Ce n'est pas sans raison que l'on dit que la guerre est le fléau de l'humanité !

« Ces même Ouled RIAH, quelques jours avant la catastrophe, avaient pris deux de nos soldats, les avaient conduits sur un rocher et les avaient brûlés vifs en face de notre camp. Ces mêmes barbares, tombant à l'improviste sur un petit poste, avaient prit la fille d'une cantinière, pauvre enfant de 10 à 12 ans qui n'avait pas pu gagner assez vite le blockhaus et l'avaient froidement égorgée sous les yeux de nos soldats et de sa malheureuse mère » [Fin de citation Docteur QUESNOY].

Interpellé à la Chambre des Pairs, le général BUGEAUD, commandant du corps expéditionnaire d'Algérie, assume la responsabilité de ce crime de guerre en faisant valoir la nécessité d'être inflexible : « Et moi, je considère que le respect des règles humanitaires fera que la guerre en Afrique risque de se prolonger indéfiniment » !



BUGEAUD

ETAT-CIVIL

- Source ANOM -

SP = Sans profession

-1^{er} décès : Registres absents.

-1^{er} mariage 31/05/1884) de M. AUBERT Auguste (Cultivateur natif d'Algérie) avec Mlle KESSLER Julie (SP native de Koléa en Algérie) ;

-1^{ère} naissance : Registres absents.

Les MARIAGES relevés :

1885 (10/09) M. COUTURIER Louis (Cultivateur natif de la Nièvre) avec Mlle BY Nathalie (SP native de KOLEA en Algérie) ;

1885 (10/09) M. BY Joseph (Cultivateur natif du Lieu) avec Mlle MORLIERE Fernande (SP native de MONTENOTTE en Algérie) ;

1886 (06/02) M. LAMARQUE Germain (Cultivateur natif de MONTENOTTE) avec Mlle ROZES Marie (SP native de l'Ariège) ;

1886 (01/04) M. ETIENNE Edmond (Cultivateur natif de Lorraine) avec Mlle ROYER Marie (SP native de Lorraine) ;

1889 (07/03) M. MAYLIE Auguste (Cultivateur natif d'ALGER) avec Mlle PINCHON Antoinette (SP native de la Loire) ;

1889 (10/09) M. VINCENT Léon (Employé natif d'ALGER) avec Mlle BEAUSSIER Mélanie (Commerçante native de Charente) ;

1889 (28/09) M. MOTARD Pierre (Cantonier natif de Charente) avec Mlle BONNUS Rose (SP native de CHERCHELL-Algérie) ;

1890 (29/04) M. GALAUP Casimir (Cultivateur natif du Tarn) avec Mlle BARGUES Marie (SP native de l'Aveyron) ;

1890 (02/09) M. TRANCHAND J. Marie (Cultivateur natif du Rhône) avec Mme (Vve) JULLIEN Françoise (Ménagère native de MONTENOTTE) ;

1891 (28/02) M. ROUGIER Louis (*Cultivateur natif d'HUSSEIN-DEY*) avec Mlle CHOTEL Eugénie (*SP native de TIZI-OUZOU-Algérie*) ;
 1891 (02/05) M. RAUD Victor (*Cultivateur natif de Charente*) avec Mme (Vve) MORA Marguerite (*Ménagère native des Baléares*) ;
 1891 (05/05) M. VIENNOT Charles (*Cultivateur natif de TENES-Algérie*) avec Mlle HERTZOG Marie (*Ménagère native d'Alsace*) ;
 1891 (12/08) M. JEAN-BEAUFILS Louis (*Meunier natif de la Nièvre*) avec Mlle BY Marie (*SP native du Lieu*) ;
 1891 (24/10) M. COULON Albert (*Employé natif du Nord*) avec Mlle LAMPERIERE Victorine (*SP native de BLIDA-Algérie*) ;
 1891 (26/12) M. SAIN Jacques (*Cultivateur natif du Rhône*) avec Mme (Vve) BIRROCHON Fanny (*SP native de l'Isère*) ;
 1892 (16/01) M. TARGE François (*Cultivateur natif de la Loire*) avec Mlle ROBIN Marie (*Ménagère native de KOLEA-Algérie*) ;
 1892 (01/03) M. JUSTAMON Clovis (*Cultivateur natif Ardèche*) avec Mlle JUSTAMON Marie (*Ménagère native de l'Ardèche*) ;
 1892 (21/04) M. LAJEUNE Auguste (*Employé natif de DALMATIE en Algérie*) avec Mlle AYMARD Jeanne (*Ménagère native de MARENGO-Algérie*) ;
 1893 (04/02) M. CORROMPT Victor (*Cultivateur natif du Rhône*) avec Mlle BAUDET Augustine (*SP native de BERARD-Algérie*) ;
 1893 (18/03) M. COUTURIER Auguste (*Cultivateur natif de la Nièvre*) avec Mlle LAJEUNE Annette (*SP native de LA-CHIFFA-Algérie*) ;
 1894 (03/04) M. LAVILLE François (*Cultivateur natif du Doubs*) avec Mlle DELACOUR M. Louise (*SP native du Doubs*) ;



Mairie

1895 (09/02) M. LAUPRÊTRE Philibert (*Maire et Cultivateur natif Saône et Loire*) avec Mlle BOUCHET Mathilde (*Institutrice native d'ALGER*) ;
 1895 (12/10) M. DULAC Jean (*Hongreur natif de Hte Garonne*) avec Mlle CARRIES Clémentine (*SP native de MONTENOTTE-Algérie*) ;
 1896 (27/04) M. LORTAL J. Baptiste (*Cultivateur natif de l'Aveyron*) avec Mlle BARGUES Emilie (*SP native de l'Aveyron*) ;
 1896 (18/07) M. ESPITALLIER Denis (*Cultivateur natif de FOUKA-Algérie*) avec Mlle CHOTEL Léonie (*SP native de TIZI-OUZOU-Algérie*) ;
 1896 (01/08) M. DEPORTA J. Baptiste (*Cultivateur natif Alpes Maritimes*) avec Mlle EYSSAUTIER Rose (*SP native du Vaucluse*) ;
 1897 (27/02) M. LAVILLE Paul (*Cultivateur natif du Doubs*) avec Mlle GROSSO Ange (*SP native de MARSEILLE*) ;
 1897 (29/05) M. SENTENAC Jean (*Cultivateur natif Hte Garonne*) avec Mlle BOUVIER Jeanne (*SP native de Lorraine*) ;
 1897 (05/06) M. DURAND Célestin (*Cultivateur natif ORLEANSVILLE*) avec Mlle SCHALLER Anaïs (*SP native de MONTENOTTE-Algérie*) ;
 1897 (30/10) M. FISCHER Bernard (*Cultivateur natif de BIRKADEM-Algérie*) avec Mlle COUTURIER Marie (*SP native de la Nièvre*) ;
 1897 (11/11) M. GADAY Marius (*Cultivateur natif de l'Ardèche*) avec Mlle RIGOLOT Françoise (*SP native de MONTENOTTE-Algérie*) ;
 1898 (29/01) M. DUBOIS Etienne (*Forgeron natif de Hte Garonne*) avec Mlle LAMARQUE Jeanne (*SP native de MONTENOTTE-Algérie*) ;
 1898 (19/02) M. LACAZE Eugène (*Gendarme natif des Htes Pyrénées*) avec Mlle SCHALLER Ernestine (*SP native de MONTENOTTE-Algérie*) ;
 1898 (09/04) M. BEAUSSIER Charles (? natif de TENES-Algérie) avec Mlle LAVILLE Marie (*SP native du Doubs*) ;
 1898 (13/08) M. DUBOIS Jean (*Cultivateur natif de Hte Garonne*) avec Mlle AHMED Marie (*SP native d'ALGER*) ;
 1898 (12/11) M. SENTENAC Cyprien (*Cultivateur natif de Hte Garonne*) avec Mlle CARRIES Clémentine (*SP native de MONTENOTTE-Algérie*) ;
 1898 (12/11) M. GADAY Louis (*Cultivateur natif de l'Ardèche*) avec Mlle BERNAY Joséphine (*SP native de l'Isère*) ;
 1899 (14/01) M. COUTURIER Jules (*Cultivateur natif de la Nièvre*) avec Mlle HERTZOG Marie (*Ménagère native d'Alsace*) ;
 1899 (15/04) M. HERTZOG Albert (*Cultivateur natif d'Alsace*) avec Mlle DUBOIS Marie (*Ménagère native de Hte Garonne*) ;
 1899 (20/07) M. LAVILLE Louis (*Cultivateur natif du Doubs*) avec Mlle VALLIER M. Louise (*Ménagère native de MONTENOTTE-Algérie*) ;
 1902 (14/08) M. PANDOLFI J. Thomas (*Coiffeur natif d'ORLEANSVILLE*) avec Mlle EYSSAUTIER Joséphine (*Ménagère native de BOUFARIK -Algérie*) ;
 1903 (13/06) M. (Veuf) M. LAUPRÊTRE Philibert (*Cultivateur natif Saône et Loire*) avec Mlle BLANCHOZ Louise (*Institutrice native de Savoie*) ;
 1903 (29/08) M. RIGOLOT Louis (*Cultivateur natif MARENGO-Algérie*) avec Mlle LAJEUNE Marie (*SP native de MALAKOFF-Algérie*) ;
 1903 (24/09) M. SAUZE Baptistin (*Entrepreneur natif du Vaucluse*) avec Mlle LAVILLE Marie (*SP native du Lieu*) ;
 1903 (13/10) M. MAYLIE François (*Cultivateur natif d'ALGER*) avec Mlle SENTENAC Jeanne (*Ménagère native d'ALGER*) ;
 1903 (19/11) M. GUICHARD Paul (*Cultivateur natif de TENES-Algérie*) avec Mlle BOUVIER M. Louise (*SP native de Lorraine*) ;
 1904 (26/03) M. ROUGIER Louis (*Cultivateur natif d'HUSSEIN-DEY*) avec Mme (Vve) GARCIA Angèle (*Ménagère native de TIPASA-Algérie*) ;
 1904 (06/11) M. SENTENAC Amédée (*Cultivateur natif d'ALGER*) avec Mlle LANOISELEE Francine (*SP native de la Nièvre*) ;
 1905 (17/01) M. SAIN Jacques (*Cultivateur natif du Rhône*) avec Mlle ROYER M. Louise (*Commerçante native de Lorraine*) ;
 1905 (03/06) M. SENTENAC Cyprien (*Cultivateur natif de Hte Garonne*) avec Mlle PERSOHN Rosalie (*SP native de DOUAOUA-Algérie*) ;
 1905 (30/09) M. GUY Justin (*Cultivateur natif du Tarn*) avec Mlle ALBOUY Jeanne (*SP native de TIZI-R'NIF-Algérie*) ;
 1905 (28/10) M. MISQUE Alfred (*Télégraphiste natif de SAINT-FERDINAND-Algérie*) avec Mlle CARRIES Angélique (*SP native du Lieu*) ;
 1905 (28/10) M. JACOTEY Charles (*Cultivateur natif Hte Saône*) avec Mlle DURAND Julie (*SP native de TENES-Algérie*) ;



LES MAIRES

- Source : ANOM -

1886 à 1892 : M. VALLIER Louis, Maire ;

1893 à 1903 : M. LAUPRÊTRE Philibert, Maire ;

1903 à 1905 : M. JACOTEY Charles, Maire ;

? : M. MAYLIE Amédée, Maire.

MERCI de bien vouloir nous aider à compléter cette rubrique.



DEMOGRAPHIE

- Sources : GALLICA et DIARESSAADA -

Année 1892 = 187 habitants dont 187 européens ;

Année 1902 = 212 habitants dont 184 européens ;

Année 1954 = 755 habitants dont 100 européens ;

La commune est rattachée au département d'ORLEANSVILLE en 1956.



Vue sur CAVIGNAC et FLATTERS

La classe de Madame AUDIBERT regroupait tous les cours des petites classes se localisant en un corps de bâtiment dit « Ecole des filles ». Un autre bâtiment tour à fait identique était, lui, affecté à « l'école des garçons ». Entre les deux, trônait la Mairie qui comportait un local « Dispensaire ». J'y ai connu le docteur EBERT ainsi qu'une ou deux assistantes en tête de longues files de vaccinations, de distribution de quinine, de poudre contre les poux, de sulfamide, de talc... De divers tests et dépistages, entre autre : la galle, la teigne, examens dermatologiques et aussi : mises à plat d'abcès, faisaient partie de la batterie systématique.

C'était à qui repartait avec ses ongles retailés, sa dentition vérifiée, ses flacons de diverses couleurs entre le collu bleu et la teinture d'iode. Le rouleau de sparadrap, les bandages, les flacons de quinine et d'aspirine. Tous les enfants étaient mesurés, pesés, avaient soufflé dans un ballon, avaient entendu leurs chiffres, dit ce qu'ils voyaient au tableau lumineux au fond de la pièce qu'un roseau parcourait capricieusement.

La poignée de clous de girofle, le sac des brisures de riz, celui d'avoine, l'anis étoilé, le pot de miel et le superbe savon de Marseille était le prix de la patience.

Des interprètes accompagnaient les opérations. Sensibles à ces actions de la protection des plus vulnérables, ils et elles veillaient à ce que les vieillards aient un endroit d'attente protégé. Les futures mamans et celles qui allaitaient, étaient regroupées elles aussi en un endroit quiet. Une distribution d'eau leur épargnait un changement de place incommode. Ces interprètes savaient également diriger les priorités. Le respect était de mise. J'ai le souvenir d'avoir vu les gens de la montagne et ceux du village se mêler, ce qui, régulièrement, les amenait à se reconnaître et se saluer. Ils et Elles repartaient, à l'occasion, avec un bout de papier ou « l'ordonnance » comportait strictement la date et les conseils du suivi. Certains des consultants étaient dirigés sur TENES ou ORLEANSVILLE auprès de médecins d'hospitaliers ou libéraux.

L'ignorance globale d'une société due au retrait des femmes du fait d'obscurantisme, a fait que les chaussettes, les pulls et les petites broderies dont ma grand-mère, ma mère, cependant lettrées toutes deux, ont couvert leur famille du plus vieux au nouveau-né, a fait toute la différence. S'instruire est sans conteste, la première marche de la liberté, l'ignorance, un trou sans fond.



Maison HERZOG en 1987



Le palmier de CAVAIGNAC

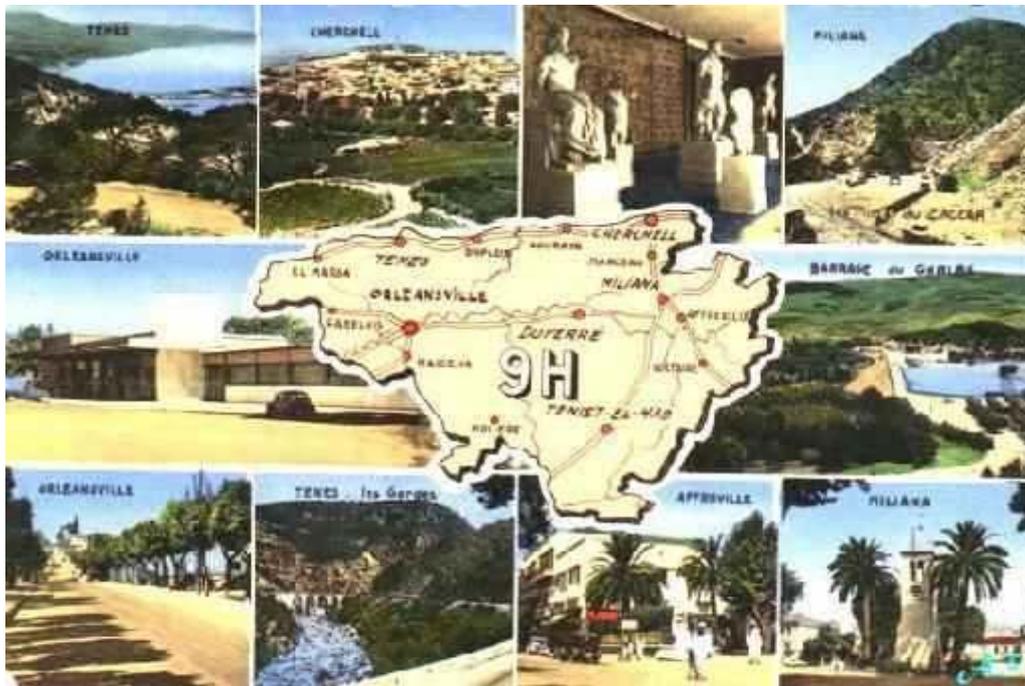
Antérieurement à celui d'ALGER la commune est rattachée au département d'ORLEANSVILLE en 1956.

DEPARTEMENT

Le département d'ORLEANSVILLE fut un département français d'Algérie entre 1957 et 1962. Il avait l'index 9H.

Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie fut organisée administrativement de la même manière que la métropole. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, la ville d'ORLEANSVILLE fut une sous-préfecture du département d'ALGER, et ce jusqu'au 28 juin 1956. A cette date le département fut divisé en quatre parties, afin de répondre à l'accroissement important de la population algérienne au cours des années écoulées.

L'ancien département d'ALGER fut dissous le 20 mai 1957 et ses quatre parties furent transformées en départements de plein droit. Le département d'ORLEANSVILLE fut donc créé à cette date, et couvrait une superficie de 12 257 km² sur laquelle résidaient 633 630 habitants et possédait cinq sous-préfectures : CHERCHELL, DUPERRE, MILIANA, TENES et TENIET-EL-HAAD.



L'Arrondissement de TENES comprenait 19 localités : BAACH - BENI-MERZOUG - **CAVAIGNAC** - CHASSERIAU - DUPLEIX - EL-MARSA - FLATTERS - FRANCIS-GARNIER - FROMENTIN - HANOTEAU - KHALLOUL - LE-GUELTA - MONTENOTTE - PAUL-ROBERT - POINTE-ROUGE - RABELAIS - TALASSA - TAOURIRA - TENES.



La plâtrière de CAVAIGNAC

■ **MONUMENT AUX MORTS** ■

Source : *Mémorial GEN WEB*

Le relevé n°54419 mentionne **21 noms de soldats** "Mort pour la France" au titre de la guerre 1914/1918 ; savoir :

AMROUCHE Mohamed (Mort en 1916) - BELKORCHI Abdallah (1916) - BELKROUKRA Mohamed (1914) - BEN YOUSSEF Abdelkader (1917) - BOUALI Ben Yahia (1917) - BOUBEKEUR Ziam (1917) - CHERFI Abdallah (1916) - ELAROUUI Mohamed (1916) - EMBARECK Mohamed (1918) - FEKRACHE Miloud (1914) - GALAUP Louis (1918) - GHELLAMELA Hamza (1916) - LIAU Boubekeur (1917) - RACHED Mohammed (1916) - RAUD Clément (1914) - RIGOLOT Louis (1918) - SAHRAOUI Abdelkader (1916) - SAHRAOUI Ahmed (1918) - SALAH Mohamed (1916) - SALHI Abdelkader (1918) - SENTENAC Jean Thomas (1914) -

GUERRE 1939 / 1945 = ZIAN Abdelkader (1940) ;

-Nous pensons toujours à nos soldats, victimes de leurs devoirs à CAVAIGNAC ou dans la région :

■ Capitaine (22^e RI) PENICHON René (32ans), mort des suites de blessures le 19 octobre 1959

-Nous pensons également à nos malheureux compatriotes victimes innocentes d'un terrorisme aveugle mais aussi cruel à CAVAIGNAC ou dans sa région pendant nos événements :

- M. BARTEL Honoré, assassiné par le FLN, le 26 avril 1956 ;
- M. PAYSSERAND Robert (12ans), enlevé et disparu le 23 août 1957 ;
- M. RAZI François, assassiné par le FLN, le 10 septembre 1957.



EPILOGUE ABOU-EL-HASSAN

Elle regroupe les communes de TADJENA et TALASSA.

De nos jours (en 2017) = 31 428 habitants.



SYNTHESE réalisée grâce aux Auteurs précités et aux Sites ci-dessous :

<http://encyclopedie-afn.org/VILLES - NOMS>

<http://diarrassaada.alger.free.fr/k-Eglises/Medea-Orleansville.html>

<http://orleansville.free.fr/accueil.html>

https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092

<http://www.tenes.info/galerie/CAVAIGNAC> (Photos)



Le cimetière en 1987.